

Le procès de l'intelligence artificielle : un débat inédit à l'École de droit de Toulouse

2.7.2026 - | Université Toulouse Capitole

Organisé par Jessica Eynard, co-directrice de la mention Droit du numérique - parcours Droit, numérique, IA et porteuse de la Chaire TRIAL en droit de l'IA auprès d'ANITI, cet événement s'inscrit dans les activités de formation et de recherche menées par l'Université Toulouse Capitole autour du droit de l'intelligence artificielle. Il est organisé en partenariat avec ANITI, MIAI, le CNRS et l'École de droit de Toulouse.

Cette conférence théâtralisée s'adresse à toutes les personnes qui s'interrogent sur les effets de l'intelligence artificielle dans le domaine juridique, qu'il s'agisse d'étudiants, d'universitaires, de professionnels du droit ou plus largement de toute personne intéressée par ces questions.

La manifestation sera précédée de la cérémonie de remise des diplômes du master *Droit, numérique, IA*, **réservé aux étudiants diplômés ainsi qu'à leurs proches.**

La soirée se prolongera par un **cocktail**, offert à l'ensemble des participants au procès.

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/membres/composantes/ecole-de-droit/proces-de-lia>